

PAUILLAC, le 20 mai 2020

La Chambre d'Agriculture de la Gironde RECRUTE

UN(E) TECHNICIEN(NE) VITICOLE pour le GDON Médoc et l'ADAR du Médoc

Le monde de la viticulture vous intéresse ; vous souhaitez parfaire vos connaissances et aiguïser vos compétences dans la reconnaissance des maladies et ravageurs de la vigne, vous souhaitez partager l'expérience du monde du conseil viticole ; cette offre est sûrement pour vous ! La chambre d'agriculture de la Gironde a des missions dans la gestion de la lutte obligatoire contre la flavescence Dorée sur le secteur médocain via le GDON Médoc. Elle assure également un suivi technique tout au long de la saison sur l'ensemble du territoire viticole. Ce territoire découpé par zone est assuré par l'antenne Adar du Médoc pour tout le secteur médocain.

MISSIONS

Pour le compte du GDON du Médoc :

- Le technicien gèrera le piégeage des cicadelles de la flavescence dorée sur le vignoble du Médoc en lien avec l'animatrice du GDON Médoc. Il pourra également participer à la recherche des ceps contaminés sur l'ensemble du vignoble médocain.

Pour le compte de l'Adar du Médoc :

- Participer aux observations et comptages au vignoble (maladies, ravageurs et conduite générale du vignoble)
- Participer à la synthèse informatique des observations et à la rédaction du bulletin technique viticole,

APTITUDES

- BTSA viticulture – œnologie ou équivalent
- Connaissance des principaux parasites de la vigne,
- Connaissances sur la protection des cultures et la réglementation en vigueur,
- Goût du terrain, du contact avec les agriculteurs, bon relationnel,
- Écoute, sens de l'organisation, autonomie et capacité à rendre compte,
- Aptitude au travail en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à pourvoir début juillet 2020,
- Contrat à durée déterminée de 3 mois, pouvant être prolongé jusqu'à mi-octobre suivant les besoins,
- Véhicule personnel indispensable. Frais de déplacement remboursés.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser **avant le 10 juin 2020** sous réf. TECHNICIEN MEDOC en indiquant les dates exactes de votre disponibilité de juillet à octobre, par mail : adar.pauillac@gironde.chambagri.fr ou par courrier (lettre + curriculum vitae) à : **Monsieur le Directeur - Chambre d'Agriculture de la Gironde / Antenne ADAR du Médoc – 19 rue du Maréchal Juin – 33290 PAUILLAC.**